

Fédération des Barreaux d'Europe

Commission égalité

Congrès de Sofia

Paris, le 23 juin 2022

1. Changement de présidence de la Commission et demande de renouvellement de la Présidence du Barreau de Paris

Notre Consoeur Valence Borgia qui présidait la Commission a cédé sa place à Solenne Brugère en cours d'année.

Afin de pouvoir poursuivre le projet initié visant à comparer les différentes réglementations et bonnes pratiques en invitant les différents Barreaux à évoquer les actions mises en œuvre dans leur pays et barreaux, évoqué ci-après, le Barreau de Paris a sollicité la reconduction de la Présidence pour le prochain mandat.

Une vice-présidence avec un barreau candidat est proposé afin de poursuivre les travaux ensemble, si celui-ci le souhaite.

2. Réunions de la Commission égalité

A la suite du changement de présidence, la première réunion de la Commission devait être organisée autour d'une invitée prestigieuse, qui nous a fait l'honneur et l'amitié d'accepter d'intervenir dès sa sollicitation : Marie-Jo Zimmermann, ancienne présidente de la délégation des droits des femmes à l'Assemblée Nationale qui a accepté avec grand plaisir d'intervenir pour évoquer :

- le bilan de la loi sur les quotas dans les conseils d'administration après 10 ans et son efficacité en matière de représentativité des femmes dans les postes à responsabilité
- le fait que le Président de la République en sa qualité de Président du Conseil de l'Union européenne a proposé de prendre pour référence cette loi afin de la dupliquer dans tous les pays de l'Union Européenne, en s'inspirant également de l'initiative de Gisèle Halimi, comme notre projet. (voir détail ci-dessous)

Il était également envisagé qu'interviennent :

- Pour le Barreau de Paris : Anne-Laure Casado pour le sujet de la maternité, qui fait l'objet de travaux en ce moment et Laetitia Marchand pour évoquer les évolutions et action de la Commission Harcèlement Discrimination.
- Ces interventions auraient été suivies ou précédées par les représentants du Barreau de Vienne qui s'étaient porté volontaire avec enthousiasme pour contribuer aux travaux à l'issue du dernier Congrès (Dr. Eric Heinke, Bettina Knoetzl, Nikolaus Nonhoff).

Pour des raisons d'agendas compliqués, les réunions ont été reportées mais leur principe est maintenu, avec l'idée de proposer de structurer les dates des prochaines réunions.

Si la candidature du Barreau de Paris est retenue pour le prochain mandat, je souhaite en effet qu'un calendrier soit fixé pour organiser une réunion par mois ou tous les deux mois, avec l'aide des membres de la Commission Egalité du Barreau de Paris notamment, afin de programmer les interventions des membres de la Commission sur les sujets qui leur tiennent à cœur et rédiger le livre blanc dans la continuité des auditions en vue du prochain Congrès.

Celui-ci pourra ensuite être actualisé régulièrement avec un suivi des actions qui auront été harmonisées.

3. Invitation de tous les barreaux de la FBE à participer au projet et actualisation du projet

Nous avons reçu des réponses de la part des barreaux suivants :

- Bruxelles (Belgium)
- Liège (Belgium)
- Köln (Germany)
- Geneva (Switzerland)
- Bologna (Italy)
- Katowice (Poland)
- Tyrol (Austria)
- Vienna (Austria)

Il a été convenu de différer la relance des membres de la Commission et de l'ensemble des Barreaux par le Secrétariat Général de la FB, après le Congrès de Sofia.

Remerciements et appel à contribution

La Commission Egalité tient à remercier les barreaux qui ont répondu au questionnaire adressé il y a quelques mois, destiné à recueillir les informations objectives en matière de représentativité des femmes dans les organes de gouvernance, de parentalité, de lutte contre le harcèlement sexuel etc.

Le but est de ce projet est de centraliser ces informations, les analyser et formuler des recommandations pour sélectionner les meilleures pratiques et proposer une harmonisation par le haut dans chaque barreau.

La connaissance des dispositifs existants permettra aussi d'œuvrer pour une collaboration inter barreaux notamment pour des campagnes d'informations visant à faire la promotion des dispositifs pour lutter contre les comportements déviants, dans les écoles et les universités, afin d'assurer le même degré de protection aux stagiaires quelque soit leur barreau de provenance au sein de l'Union Européenne.

Nous allons très prochainement recevoir au sein de la Commission Egalité Madame Marie-Jo Zimmerman, ancienne présidente de la *Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes* de l'Assemblée Nationale française, ex Rapporteuse générale de l'Observatoire de la parité, qui a notamment réussi à faire adopter la modification de l'article 1 de la Constitution française afin de promouvoir l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives ainsi que la loi du 27 janvier 2011 visant à favoriser une

représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle, la fameuse loi sur les quotas.

Madame Zimmermann a accepté avec enthousiasme de venir nous parler du bilan de ses actions et de leur impact en matière de représentativité des femmes dans les postes à responsabilité dans les entreprises et les fonctions électives.

Elle évoquera également l'initiative du Président de la République, en sa qualité de Président du Conseil de l'Union européenne, visant à proposer récemment de prendre pour référence la loi Zimmermann de 2011 afin d'harmoniser les législations dans tous les pays de l'Union Européenne.

Cette initiative s'inspirant du projet de "la clause de l'Européenne la plus favorisée" de Gisèle Halimi, comme notre action. Il nous est paru intéressant de l'inviter pour écouter son témoignage et s'en inspirer pour poursuivre notre projet au bénéfice de notre profession.

Dans l'attente de cette réunion, nous souhaitons mettre à jour et enrichir les informations en provenance du maximum de barreaux afin de finaliser nos travaux et rédiger un livre blanc dans les meilleurs délais.

Nous remercions très sincèrement toutes les personnes et les barreaux qui souhaitent nous aider en acceptant de prendre le temps de répondre aux questions du questionnaire ci-joint, en français, anglais ou dans votre langue.

Actualisation du projet

Nous apprécierions également que vous nous signaliez les nouvelles initiatives entreprises et en cours, les bonnes pratiques que vous appréciez particulièrement ou que aimeriez voir mises en places dans vos barreaux.

Vous pouvez également nous adresser tous éléments ou documents qui vous paraissent utiles et pertinents.

La thématique de l'inclusion via l'accessibilité des avocates et avocats en situation de handicap à la profession est proposée à titre complémentaire, car elle s'inscrit dans l'enjeu d'égalité.

4. [Interview de Dominique Attias](#)

Coral Hill, membre de la Commission, a sollicité une interview de Dominique Attias en sa qualité de Présidente de la FBE, qui a été publiée dans le magazine Legal Women du mois de mai 2022 (page 28-29).

[Legal Women May 2022 by Benham Publishing Limited - Issuu](#)

*

Au plaisir de vous revoir,

Très cordialement

Solenne Brugère